



CONSEIL MUNICIPAL D'OFFLANGES

PV REUNION DU 30 MARS 2023

Présents :

Mme GERARDIN Ludivine

MM.BARBIER Cédric - CHAUCOUVERT Bruno (arrivé à 21h13) - COMTE Claude (arrivé à 21h55) - GERARDIN Ludivine - GRAS Jean Michel - GUELLE Jean Marie - LENOBLE Alexandre - JACQUOT Gilbert - THABARD Jean Claude - THABARD Nicolas - VINCENT Thierry.

Excusés : LENOBLE Alexandre (pouvoir à Ludivine GERARDIN)

Secrétaire de séance : Nicolas THABARD

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 24 février 2023

Le compte rendu du dernier conseil est adopté à l'unanimité.

2. COMPTE DE GESTION et COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - EAU et COMMUNE

Thierry VINCENT, 1^{er} adjoint présente les comptes administratifs eau et Commune 2022, identique aux comptes de gestion 2022 dressés par le service de gestion comptable de Dole, se résumant comme suit :

	EAU 2022		
	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	22 810,87	24 768,07	1 957,20
Investissement	13 359,19	16 306,91	2 947,72
TOTAUX	36 170,06	41 074,98	4 904,92

	COMMUNE 2022		
	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	128 925,31	282 653,52	153 728,21
Investissement	43 002,82	18 926,57	-24 076,25
TOTAUX	171 928,13	301 580,09	129 651,96

Arrivée de M. BRUNO CHAUCOUVERT à 21h13.

Après sortie de M. le Maire, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les comptes administratifs présentés, Eau et Commune.

Les comptes de gestion 2022, Eau et Commune, dressés par le service de gestion comptable de Dole, sont également approuvés à l'unanimité.

3. Affectation des résultats

i. Budget communal

Après intégration des résultats 2021 aux résultats 2022 :

- la section de fonctionnement est excédentaire pour 437 814.75€, somme affectée au compte R002,
- la section d'investissement déficitaire pour 7 590.71€, somme affectée au compte R001.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'affectation des résultats, avec comblement du déficit d'investissement par l'excédent de fonctionnement, et affectation du solde excédentaire de fonctionnement de 430 224.04€ au Budget 2023.

ii. Budget eau

Après intégration des résultats 2021 aux résultats 2022,

- la section de fonctionnement est excédentaire pour 6 888.76€, somme affectée au compte R002
- la section d'investissement excédentaire pour 84 538.38€, somme affectée au compte R001.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'affectation des résultats, avec affectation des excédents de fonctionnement et investissement au Budget 2023.

4. Vote des taxes locales

Le conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des taxes locales.

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) :	34.46 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) :	18.82 %
Taxe d'habitation (TH) :	12.54 %

En 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale, la taxe d'habitation s'applique sur les résidences secondaires.

5. Subvention aux associations

Le total des subventions 2023 se monte à 1570€.

Associations	Budget 2023
ADMR	200,00
AMICALE DONNEURS DE SANG	80,00
ASS SPORTIVE MOISSEY	220,00
ASSOCIATION MAIRES JURA	0,00
CROIX ROUGE FRANCAISE	70,00
FOYER RURAL OFFLANGES	300,00
LE SOUVENIR FRANCAIS	80,00
SAUVONS MASSIF SERRE	60,00
SERRE VIVANTE	80,00
CRIC	100,00
ECOLE MOISSEY	300,00
Comité défense des hôpitaux	80,00

Classe verte 2023

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'ensemble des subventions proposées.

A noter que :

- Nicolas THABARD s'abstient sur les subventions accordées à l'AS Moissey et au Foyer Rural.
- Jean Michel GRAS et Ludivine GERARDIN ne se prononcent pas sur les subventions accordées à l'Association « Sauvons le Massif de la Serre » et au Foyer Rural.

6. Contribution SIAER 2023

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la contribution 2023 demandée qui s'élève à 1 062.45€, identique à celle demandée en 2022.

7. Travaux et Etudes Mur de soutènement Rue du Château d'Eau

M. le Maire a relancé récemment les organismes en charge des études et de l'élaboration du « Carnet de santé » de ce mur.

La société PMM propose un devis pour réaliser l'étude préalable avant décision de l'exécution des travaux. Ce devis se monte à 6216 €TTC.

Considérant la nécessité d'entreprendre ces travaux le Conseil Municipal valide à l'unanimité ce devis.

8. Cabane du Terrain de Sport

Un devis d'avant projet sommaire pour la modification de la Cabane du terrain de sports a été envoyé pour un montant de 8940€ HT.

Le Conseil Municipal valide ce devis (10 pour / 1 abstention).

9. Devis travaux ONF

A la suite du dernier Conseil Municipal un nouveau devis de 5189.41 TTC est parvenu.

Le Conseil Municipal valide ce devis.

10. Budget eau

Monsieur le Maire présente le budget eau 2023, se résumant comme suit :

- Equilibré en dépenses et recettes de fonctionnement pour 32 288 €
- Equilibré en dépenses et recettes d'investissement pour 101 038 €

Le Conseil Municipal approuve le budget présenté à l'unanimité.

11. Budget communal

Monsieur le Maire présente le budget communal 2023, se résumant comme suit :

- Excédentaire en fonctionnement avec 366 602 € en dépenses et 655 544 € en recettes
- Equilibré en dépenses et recettes d'investissement pour 209 407 €

Le Conseil Municipal approuve le budget présenté à l'unanimité.

Les investissements prévus cette année seront :

- ✓ Réfection du mur de soutènement Rue du Château d'Eau,
- ✓ Aménagement de la cabane du terrain de sports,
- ✓ Changement des chaudières au gaz des logements communaux,
- ✓ Réfection du Chemin dans la parcelle 32,
- ✓ Achat de matériel d'entretien des espaces verts (taille haie, souffleur).

12. Questions diverses

- Jean Michel GRAS interroge sur l'objet des réunions récentes avec Natura 2000.

Natura 2000 est en cours de réfection des conventions et présente les projets aux communes.

Fin de séance à 22h33.

